

# CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DE LA PRODUCTION ET DE LA TRANSFORMATION DES PAPIERS ET CARTONS

## LA FILPAC CGT SIGNE LA CCN !

**Ce mardi 16 février, après presque quatre ans d'après négociations, la FILPAC CGT a apposé sa signature sur la dernière version du projet de convention collective nationale de la production et de la transformation des papiers et cartons.**

**T**out au long de ces négociations, la pression exercée par la CGT a finalement permis d'aboutir à un texte équilibré qui fusionne, dans une convention unique, les quatre anciennes conventions collectives de la production et transformation de papier et carton. Ces anciens textes, plus que trentenaires, ont été à cette occasion largement revisités afin de rendre cette convention plus simple d'utilisation et bien plus claire pour les salarié·e·s. Dans ce texte innovant, il est d'ailleurs prévu de mettre en œuvre un suivi annuel afin d'analyser les points qui pourraient être sujet à contestations ou interprétations différentes, ou encore, qui auraient besoin d'être améliorés.

L'objectif recherché par notre organisation syndicale était bien sûr de faire progresser les conditions de travail de l'ensemble des travailleuses et des travailleurs de notre branche papier, quel que soit leur statut, tout en préservant les avancées sociales, concrétisées dans les nombreux accords de branche et d'entreprise de ces dernières années.

La crise au sein du syndicat patronal (UNIDIS) avec, notamment, ses changements de délégué général, n'a pas facilité l'avancée rapide des négociations. La position dogmatique et fermée des grands groupes de production papetière n'a pas aidé non plus... Pour mémoire, cet aboutissement, fruit de plus de trente réunions plénières et presque autant d'assemblées préparatoires regroupant l'ensemble des syndicats du papier-carton, a occasionné un très large débat au sein de notre fédération, ainsi que des discussions animées avec la partie patronale,

**Ces anciens textes, plus que trentenaires, ont été à cette occasion largement revisités afin de rendre cette convention plus simple d'utilisation.**

agrémentées de nombreux rebondissements. Dans le contexte « conflictuel » de 2019, à l'occasion du refus de la FILPAC CGT de signer les NAO et de l'exercice de son droit d'opposition pour annuler la signature de syndicats minoritaires, notre fédération a déjà affirmé ses positions et imposé un certain nombre de conditions sine qua non à inscrire dans ce texte avant qu'il ne puisse être présenté à la signature.

Cette position ferme n'a d'ailleurs pas toujours été comprise par les autres organisations syndicales représentatives au niveau de la branche, même si aujourd'hui elles sont bien forcées de reconnaître que cette fermeté a permis de faire avancer les revendications des salarié·e·s.

Reste maintenant une longue période d'attente avant l'extension de cette nouvelle convention car, comme tout texte conventionnel, elle doit être validée par la Direction générale du travail, ce qui impose un délai de 12 à 24 mois. La finalisation de cette négociation n'est évidemment qu'une étape des négociations de branches qui vont reprendre très prochainement suite à la finalisation de l'accord sur les frais de santé, ce qui va ouvrir de nouvelles négociations sur la prévoyance et sur l'appel d'offres pour la complémentaire santé. Des discussions devraient également se poursuivre en commissions de suivi et démarrer sur divers sujets tels que la formation professionnelle ou les NAO.

La fédération souhaite maintenir, et même développer, le travail collectif des syndicats de la filière papier-carton en conservant les assemblées de délégué·e·s qui précèdent les réunions plénières avec l'UNIDIS. Pour la FILPAC, ces assemblées sont indispensables au débat démocratique sur les évolutions de notre branche et de notre organisation syndicale. Elle mettra donc tout en œuvre pour qu'un maximum de camarades puissent y participer.

Une nouvelle assemblée des délégué·e·s de la filière est prévue le 31 mars prochain. La fédération ne manquera pas de vous tenir informé.e.s dès que possible de son organisation afin de pouvoir vous y retrouver nombreux, en présentiel si possible, pour préparer, tous ensemble, notre avenir ! •

